

Conditions générales de ~~vente de~~ Model AG Vue d'ensemble des changements

1. Offres

Les offres sont valables 30 jours à compter de leur date d'émission. d'émission, sauf si une durée de validité différente est précisée sur l'offre. Les offres qui sont formulées faites sur la base de modèles imprécis inexactes sont considérées comme des offres indicatives.

2. Propriété intellectuelle, propriété des outils/matériaux de travail, droits de protection Nous sommes les détenteurs exclusifs des propriété intellectuelle

Propriété intellectuelle et droits de propriété intellectuelle ou industrielle liés aux ébauches sur les dessins, modèles, esquisses croquis, échantillons, films, lithographies, clichés, matrices, formes de découpe matrices, négatifs, plaques, rouleaux d'impression d'impression, plaques d'impression, outils de découpe, fichiers d'impression, dispositifs de formage, données numériques, cylindres d'impression d'impression, etc. (ci-après : les outils de travail) développés par nos soins. L'acheteur ne peut Model AG. (ci-après : Les matériaux de travail) sont la propriété exclusive de Model AG. L'acheteur ne peut pas utiliser ces outils/matériaux de travail qu'après avoir reçus un accord écrit expressément préalable dans lequel une autorisation écrite précise une indemnité d'utilisation redevance d'utilisation appropriée est spécifiée.

Notre Model AG n'assume aucune responsabilité ne saurait être engagée pour les textes, illustrations, représentations graphiques, codes- à barres, etc. communiqués spécifiés par l'acheteur et l'acheteur, que nous avons apposés sur les produits imprimés. L'acheteur doit notamment s'assurer qu'aucun Model AG joint à l'imprimé. En particulier, l'acheteur est responsable de s'assurer qu'aucun droit de tiers (droit d'auteur, droit, tel que les droits de propriété industrielle, etc.) ni aucune disposition légale des droits d'auteur ou les réglementations légales ou subordonnée à la loi ne s'en trouvent enfreints-sublégislatives ne soit violé. Les outils/matériaux de travail nécessaires à la réalisation/fabrication de la marchandise et qui ont été fabriqués par nos soins Model AG restent notre la propriété de celle-ci, même si l'acheteur/l'acheteur a pris en charge une partie de leurs contribué financièrement aux coûts de fabrication. Nous ne sommes soumis à aucune obligation production. Il n'y a pas d'obligation de remise. Si l'acheteur ne nous al'acheteur n'a pas demandé de lui restituer les outils/le retour des matériaux de travail et les des ensembles de données qu'il a fournis dans un délai de deux années à compter de leur dernière utilisation, nous sommes habilités à par Model AG, Model AG est en droit de les détruire, après en avoir préalablement informé l'acheteur/notification préalable à l'acheteur.

3. Croquis, brouillons et autres travaux préalables/préparatoires

Les esquisses/croquis, ébauches et autres travaux préalables qui sont préparatoires commandés par le mandant sont client seront facturés même s'ils ne donnent lieu à si aucune commande n'est passée ultérieurement.

4. Prix

Les prix confirmés s'entendent à la date de la livraison, sont sous réserve de modification. La taxe sur la valeur ajoutée n'est pas comprise dans le prix et elle est au moment de la livraison. La TVA n'est pas incluse dans le prix et sera facturée en sus/séparément.

5. Livraisons

Pour toute commande d'une valeur supérieure ou égale à CHF 350.-, les livraisons interviennent franco par train ou franco domicile par camion. Les frais supplémentaires occasionnés par une livraison expresse demandée pour les envois express demandés par le client sont à la charge de ce dernier. Pour les marchandises récupérées directement à l'usine, nous remboursons la part du prix attribuée aux frais d'expédition. Les client.

Si l'acheteur est responsable de l'enlèvement des marchandises, elles doivent être récupérées/enlevées dans les 3 jours après notre suivant la notification. Après quoi, la marchandise est envoyée à l'acheteur, avec addition des par Model AG. Les marchandises seront alors livrées au destinataire, les frais de port. transport étant facturés.

Sauf disposition stipulation contraire, la marchandise est livrées les envois sont livrés sur des palettes d'une hauteur minimale de d'au moins 180 cm. Tout écart par rapport de haut. Les dérogations à cette norme nous autorise/règle autorisent Model AG à facturer les frais/dépenses supplémentaires en résultant/en cours. Les livraisons se font sont effectuées sur des europallettes/palettes européennes standard 80 x 120 cm. L'acheteur s'engage à toujours rendre L'acheteur s'engage à restituer le même nombre de palettes qu'il reçoit et à les restituer parfaites en même temps dans un état irréprochable. Après un rappel resté sans suite, nous nous réservons le droit/la procédure d'échange. Model AG se permet de facturer au prix d'achat les palettes qui ne seraient non échangées au prix d'achat après qu'un rappel n'ait pas restituées/été tenu compte.

Les délais de livraison ne nous engageons sont contraignants que si nous avons Model AG a expressément garanti leur respect par écrit. Les délais de livraison sont réputés qu'ils seront respectés lorsque la marchandise a été remise à l'entreprise de transport suffisamment tôt pour que la livraison s'effectue, en conditions normales, dans les délais impartis. En cas de non-respect de notre part des délais de livraison, l'acheteur est en droit et tenu de nous communiquer par écrit un délai supplémentaire approprié. Si la livraison n'a toujours pas été effectuée à l'issue de ce délai supplémentaire, l'acheteur est en droit de se retirer du contrat. Dans le cas de contrats de livraison permanents ou de livraisons successives, le droit de retrait se limite à la livraison concernée par un retard de livraison, sauf si la poursuite du contrat n'apparaît plus raisonnable pour l'acheteur.

Le lieu d'exécution de nos obligations. La date de livraison est le site de notre établissement livreur. Toutes les règles sont conformes aux Incoterms 2010.

Nous nous réservons la propriété de la marchandise livrée jusqu'au paiement intégral du prix de vente et jusqu'au règlement de toutes les créances issues de la relation d'affaires avec l'acheteur et des créances annexes étroitement liées à la marchandise livrée (intérêts moratoires, dommages-intérêts pour retard de paiement, etc.). L'acheteur nous autorise à faire inscrire au registre des réserves de propriété une réserve de propriété correspondant au rattachement respectée si les marchandises livrées, conformément à la confirmation de commande reçues sont remises à l'entreprise de transport en temps utile pour que la livraison à temps puisse être attendue dans des circonstances normales.

Si la date de livraison n'est pas respectée par Model AG, l'acheteur a le droit et l'obligation de fixer par écrit à Model AG un délai de grâce raisonnable pour la livraison. Après l'expiration du délai de grâce sans résultat, l'acheteur peut résilier le contrat. Dans le cas de contrats de longue durée ou de livraisons successives, le droit de rétractation est limité à la livraison spécifique, à moins qu'une poursuite de l'intégralité du contrat ne soit plus raisonnable pour l'acheteur.

Les conditions de livraison publiées dans la boutique en ligne s'appliquent aux commandes dans la boutique en ligne de Model AG.

6. Lieu d'exécution

Le lieu d'exécution des obligations de livraison de Model AG est le lieu de livraison de l'usine Model, à moins que Model AG et l'acheteur ne conviennent d'Incoterms (selon les Incoterms 2020) qui prévoient un lieu d'exécution différé.

7. Réserve de propriété

Les marchandises livrées restent la propriété de Model AG en tant que marchandises réservées jusqu'au paiement intégral du prix d'achat et jusqu'à ce que toutes les créances existant déjà dans le cadre de la relation commerciale et les créances accessoires en rapport étroit avec les marchandises livrées (intérêts moratoires, dommages dus au retard, etc.) ont été réglées. L'acheteur est autorisé à enregistrer une réserve de propriété correspondante pour les marchandises livrées conformément à la confirmation de commande dans le registre de réserve de propriété.

8. Conditions de paiement, compensation, retrait du contrat cession

Sauf spécification convention contraire, le montant facturé de la facture est exigible, dû sans déduction, à réception de la facture. Des escomptes sont possibles pour autant qu'ils aient. Les déductions d'escompte ne sont autorisées que si elles ont été expressément autorisées convenues par écrit au préalable. Si l'acheteur/l'acheteur ne règle/paie pas le montant facturé de la facture dans un délai de 30 jours après suivant la réception de la facture ou après la date de paiement convenue, il est considéré comme étant sera en retard de paiement, même s'il n'a pas reçu de sans rappel séparé. En cas de retard de paiement, nous sommes habilités à exiger le paiement d'intérêts de défaut de l'acheteur, Model AG est en droit d'exiger des intérêts moratoires au taux en vigueur, au minimum toutefois délégal, mais au moins 5 % par an. La prétention à des revendication de dommages-intérêts supérieurs demeure réservée. L'acheteur dispose d'un droit plus élevés causés par un retard reste inchangé. En cas de retard, Model AG est également en droit de facturer des frais de rappel de 30 CHF par rappel de paiement.

L'acheteur n'a droit à des droits de compensation et de rétention uniquement que si ses contre-prétentions/contre-prétentions sont juridiquement/légalement établies et incontestables, incontestées ou que nous les avons reconnues par Model AG.

L'acheteur n'est pas habilité à céder de Les créances de l'acheteur découlant de notre la relation d'affaires sans notre autorisation écrite expresse commerciale ne peuvent être cédées sans l'accord exprès écrit de Model AG.

9. Lors de la commande dans la boutique en ligne Model AG, l'acheteur peut utiliser les options de paiement affichées dans la boutique en ligne.

9. Apposition de signes distinctifs/marques

Nous sommes Model AG est en droit d'apposer sur la marchandise réalisée par nos soins le nom de notre d'apposer son entreprise, notre son logo d'entreprise ou notre son numéro d'identification, d'identification sur les marchandises qu'elle a fabriquées sous une forme appropriée qui ne nuisent/altère pas à la marchandise.

10. État de la marchandise

Nous ne sommes obligés de livrer la marchandise dans un état particulier. Une qualité spécifique des marchandises livrées par Model AG n'est due que si des spécifications ont été Model AG accepte expressément définies par écrit. Sauf disposition contractuelle contraire, le des caractéristiques de qualité spécifiques. Si le contrat ne contient pas d'accords divergents, l'aptitude du matériau d'emballage n'est pas tenu d'être prévu pour entrer en emballage au contact direct avec des produits les denrées alimentaires. Notre n'est pas due. Model AG n'assume donc aucune responsabilité ne saurait donc pas être engagée en cas d'endommagement pour les dégradations de la marchandise ou de l'emballage en raison d'un des marchandises emballées qui sont basées sur un contact direct avec des denrées alimentaires, à moins qu'un sans accord écrit n'ait été expressément signé.

expres. La marchandise est réputée contractuelle conforme au contrat en termes d'imprimabilité qui concerne l'impression et de le traitement dès lors que si le résultat de l'impression d'impression et la qualité du traitement se situent dans les bandes de tolérance/tolérances correspondant à l'état/l'état de la technique respectif.

Les échantillons que nous mettons mis à disposition par Model AG sont réalisés des échantillons faits à la main ou au traceur. Leur matériau, leur apparence (points d'attache pour la découpe machine, couleurs, p.ex.) et leur réaction au traitement (résistance des rainures, p.ex.), qui peuvent différer de ceux de produits réalisés mécaniquement. La production à la machine en termes de matériau, d'apparence (p. ex. ponts perforés, couleur) et d'aptitude au traitement (p. ex. résistance au froissement).

L'acheteur L'acheteur est conscient qu'après une que si les marchandises sont traitées après une longue période de stockage, des dommages sensoriels et des dommages en surface peuvent le cas échéant survenir lors du traitement de la marchandise (rupture du rainage, altération des couleurs, p. ex.), de même que il peut y avoir des dommages techniques (altération déficiences sensorielles et des déficiences externes telles que des propriétés de passage, tendance à coller, déteinte de couleurs, défaut de roulement, une adhérence, une adhérence de la peinture et une planité, p. ex.) plus faibles. Si l'acheteur est à l'origine d'un dépassement des délais de production sur demande l'acheteur fait dépasser les dates d'appel ou de livraison initialement convenues de plus de 6 mois, il est tenu d'accepter l'apparition de tels accepte ces signes de vieillissement comme faisant partie état contractuel de la marchandise.

11. Inspection et réclamations concernant les marchandises livrées

Le test est effectué conformément aux normes de l'industrie dans les domaines de l'assurance qualité et de la sécurité des caractéristiques contractuelles de la marchandise produits.

Les écarts de quantité pour les produits fabriqués individuellement sont autorisés selon l'échelle suivante :

- moins de 1000 pièces par format ± 20%
- plus de 1000 pièces par format ± 10%

Dans ces limites de tolérance, l'acheteur est tenu d'accepter la marchandise et d'en payer le prix total. Les réclamations de quantité doivent être faites immédiatement après réception de la marchandise.

12. Propriété intellectuelle, propriété des **outils** matériels de travail, droits de **protection** **Nous sommes les détenteurs exclusifs de la propriété intellectuelle**

L'acheteur doit vérifier la livraison immédiatement et informer le vendeur par écrit de toute réclamation concernant la quantité et les défauts apparents de la livraison immédiatement après réception de la livraison, **les réclamations relatives aux quantités et aux vices apparents de la marchandise. Si des défauts non décelables apparaissent ultérieurement, l'annonce doit intervenir dès leur découverte.** Si des défauts cachés n'apparaissent que plus tard, la notification doit être faite immédiatement après que les défauts ont été constatés, mais au plus tard avant **l'expiration du délai** l'expiration de la période de garantie. Si le vendeur ne reçoit aucune notification de **défaut, la marchandise est considérée comme contractuelle.** Les réclamations défauts, les marchandises sont réputées avoir été fournies conformément au contrat. Les plaintes doivent toujours être **justifiées par** documentées avec des échantillons et/ou des photos **correspondants** appropriés.

Notre responsabilité ne saurait être engagée pour Model AG n'est pas responsable des défauts liés au dus à un stockage et/ou au à un traitement inapproprié de la marchandise **chez l'acheteur. De même, notre responsabilité ne saurait être engagée pour** par l'acheteur.

Model AG n'est pas responsable des défauts **liés à l'utilisation de** basés sur le fait que Model AG a dû utiliser des matériaux **remis** spécifiés par **l'acheteur** (l'acheteur (tels que du carton, colle, encres, des adhésifs, des peintures, des vernis ou **des formes d'impressions, p. ex.:** L'ad'impression). Il en va de même **chose vaut** pour les défauts **liés à des prestations fournies par des** basés sur le fait que l'acheteur a chargé Model AG d'utiliser certains services de tiers **selon la demande de l'acheteur.**

Les déclarations de conformité, les **garanties** accords de qualité ou les spécifications **que nous aurions pu communiquer** remis par Model AG ne constituent **en aucun cas** des garanties et ne **justifient** constituent pas une responsabilité sans faute. **Elles ne sauraient libérer l'acheteur** En particulier, ils ne libèrent pas l'acheteur de son obligation de vérifier, l'adéquation des marchandises aux marchandises emballées respectives avant le traitement **de la marchandise, si nécessaire au moyen d'analyses** également en effectuant des analyses appropriées, **que celle-ci est bien en adéquation avec l'utilisation prévue. En cas de réclamation justifiée et formulée dans les délais.**

En cas de réclamations ou de réclamations justifiées, la responsabilité du vendeur **est limitée** limite au remplacement gratuit de la marchandise **concernée** réclamée ou défectueuse. En outre, **l'acheteur ne bénéficie d'aucun** l'acheteur n'a aucune autre **droit** prétention, par exemple **du fait d'une transformation, d'une diminution, de dommages et intérêts, d'un** en cas de résiliation, de réduction, d'indemnisation pour manque à gagner, de dommages indirects **ou, directs, indirects ou de dommages** consécutifs.

Toutes **les prétentions pour** demandes de garantie **formulées par l'acheteur en cas de constat de défaut sur la marchandise livrée** de l'acheteur pour les défauts des marchandises livrées (y compris les **prétentions à réparation du dommage**) **sont prescrites** passé demandes de dommages-intérêts) expirent après un **délai d'un an à compter de la date de**. Le délai commence avec la livraison de la marchandise.

13. Couverture d'assurance

Le vendeur a souscrit une assurance **en** responsabilité **professionnelle d'un** civile d'un montant **approprié couvrant** raisonnable pour les dommages **aux personnes** corporels et **aux biens, ainsi que** matériels et les **préjudices pécuniaires en résultant**, pertes financières qui surviennent résultent en **lien** rapport avec ses produits et **il peut présenter un certificat d'assurance** présentera une attestation d'assurance sur demande.

14. Cas de Protection des données

Les données personnelles du client obtenues dans le cadre de l'activité commerciale sont stockées, traitées et utilisées conformément aux réglementations légales applicables en matière de protection des données, à savoir la loi fédérale sur la protection des données (LPD) et le règlement général de l'UE sur la protection des données (RGPD). Des informations détaillées concernant le traitement des données des clients peuvent être trouvées dans les règles de protection des données séparées (<https://www.modelgroup.com/ch/fr/legal.html>).

15. Force majeure

En cas d'événement extraordinaire sur lequel nous n'avons Des circonstances extraordinaires sur lesquelles Model AG n'a aucune influence et qui **nous empêchent** entravent massivement ou rendent impossible l'exécution de **satisfaire à tout ou partie de nos** obligations contractuelles, **nous nous voyons libérés** la libèrent de **notre** son obligation de livraison. **Nous sommes tenus d'en informer l'acheteur par écrit le plus rapidement possible, pour autant que** Si les circonstances le permettent, Model AG est tenue d'en informer l'acheteur par écrit dans les plus brefs délais.

16. Lieu de juridiction

Le for exclusif pour **tout litige** tous les litiges découlant directement ou indirectement **lié au contrat** de la relation contractuelle est Weinfelden/TG.

17. Droit/Loi applicable

Les Le droit suisse s'applique aux présentes conditions **générales** de vente et **l'ensemble** à l'ensemble des relations juridiques entre les parties **sont soumis au droit suisse. La même chose vaut pour les.** Ceci s'applique également en cas de livraisons transfrontalières.